

Etat Civil

Décès

- Louise BAPTISTE, le 01 avril
- Adélaïde STEURI née WENGER, le 03 avril
- Claude MAYER, le 17 avril
- Lucile LAMBIN née CHARLET, le 18 avril
- Ginette BANNERY née FARINEAU, le 23 avril
- Geneviève CHASSAING née CHOPPIN, le 26 avril

Vu à Loisy au mois d'Avril

Vendredi 15 avril, première randonnée organisée par le tout nouveau club Loisy'Rando qui organise une marche tous les vendredis à 9h00, départ place de l'Eglise.



Dimanche 24 avril, concours de pêche organisé par la Truitelle



Retrouvez-nous sur
<http://loisyinfo.canalblog.com/>
et www.loisysurmarne.fr
e-mail :
info.loisysurmarne@orange.fr

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY-SURMARNE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17h à 19h
Mardi : 10h30 à 12h30 et 18h à 19h
Mercredi : 18h à 19h
Jeudi : 18h à 19h
Vendredi 10h00 à 12h00
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail : mairie.loisysurmarne@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 à 11h30
Mardi 17h00 à 19h00
Mercredi 14h00 à 16h00
Samedi (1^{er} du mois) 10h00 à 12h00
Tél : 03.26.72.23.31
E-mail : bibliothequeloisysurmarne@orange.fr
Fermeture annuelle en juillet et août et pendant les vacances de Noël

DECHETTERIE

Horaires d'été : 01/04 au 30/09

Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 18H
Samedi : 9H à 18H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :
1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes

ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H

Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1^{er} mai, Noël et 1^{er} janvier

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3^e Jeudi du mois de Février et Octobre :
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.

FAMILLES RURALES

6 Rue du Met Jacquet
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30
ainsi que les mardis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 00
Tél : 03 26 72 54 31
famillesrurales.loisysurmarne@orange.fr



Loisy - Info

Avril 2016

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito :

Vous l'avez sûrement remarqué, un guide du tri vous a été distribué il y a quelques jours. Si à partir du mois de mai les papiers peuvent être déposés dans les sacs jaunes. Les emballages tels que pots de yaourt, de crème fraîche, beurre, barquette, emballage en polystyrène, film plastique, emballage en aluminium y sont toujours interdits et doivent être mis dans la poubelle classique.

Il est important de respecter ces consignes de tri, car si le recyclage des déchets bien triés dans les sacs jaunes sont sources de revenus et diminuent d'autant le coût du traitement de nos déchets, des sacs mal triés entraînent leur traitement comme des déchets et donc en augmente le coût.

Le bon tri des déchets n'est donc pas qu'une démarche citoyenne et écologique, c'est aussi une optimisation du coût des taxes d'enlèvement des déchets que nous payons tous.

Le Maire, Jean-Pol BESNARD

Agenda du mois

- **Dimanche 8 mai : Cérémonie de commémoration** : 9h15 à la mairie – 9h30 au monument aux morts - Tous les habitants sont invités à participer à cette manifestation en présence des scolaires et du cercle des XVII de Vitry-le-François.
- **Vendredi 27 mai** : Pensez à organiser la Fête des voisins dans votre quartier – Plus d'info sur www.immeublesenfete.com

Informations diverses

Fermeture de la mairie : Vendredi 06 mai 2016

Centre de Loisirs, Juillet 2016 : Cette année encore, fort de son succès en 2015, l'association Familles Rurales de Loisy sur Marne organise un **Centre de Loisirs du 11 Juillet au 05 Août 2016**, ouvert aux enfants âgés de 4 à 11 ans.

Cette année quatre semaines, avec quatre thèmes différents autour d'une même idée : la découverte d'un pays, au travers de sa culture et de ses coutumes.

Chaque semaine, des activités diversifiées avec création d'un passeport, du drapeau du pays, mais aussi, la découverte de spécialités culinaires, les sports, les chansons et les danses, raviront petits et grands.

Sorties et pique-nique seront au rendez-vous, une journée déguisée se déroulera chaque semaine et une restitution aura lieu tous les vendredis à 18h en présence des parents et amis.

Parmi notre équipe d'animation, vous retrouverez Nicolas (notre directeur) Chloé et Luca, qui étaient aussi présents en 2015, ainsi que Clémentine et Pauline.

Les inscriptions se feront de 17h à 19h le mardi 24 mai et le jeudi 26 mai UNIQUEMENT POUR LES LOISYATS, et seront ouvertes aux autres communes le mardi 31 mai et le vendredi 03 juin de 17h à 19h.

Une brochure sera distribuée à l'école en mai.

Nous vous attendons nombreux... A bientôt – (Contact Familles Rurales en dernière page)



Compost :

La communauté de communes a mis à disposition du compost issu de la transformation des déchets verts de la plateforme de compostage de Vitry sur un dépôt situé chemin des Vignes, à la sortie du village vers les champs.

Petits rappels concernant la garantie du bien vivre ensemble

Les propriétaires des arbres, arbustes et haies vives qui prennent emprise sur le domaine public sont tenus d'élaguer régulièrement leurs plantations. Les arbres doivent être à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur ; aux croisements et embranchements leur hauteur ne doit pas dépasser 3m. A 50m des carrefours les haies vives ne doivent pas dépasser 1m du niveau de la chaussée..

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (notamment les colliers anti-aboiement).

Bruits de voisinage - Rappel des heures :

Les activités bruyantes (tontes de gazon, bricolage...) sont autorisées :

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1^{er} avril au 30 juin 2000 et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie. Apporter le livret de famille et une pièce d'identité. Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.



	Investissement (variation 2015/2016)	Fonctionnement (variation 2015/2016)	Total (variation 2015/2016)
Budget principal	3 308 141 € (-22,02 %)	17 358 008 € (-1,95 %)	20 666 149 € (-5,83 %)
Budget annexe de l'eau	808 857 € (156,15 %)	530 887 € (-15,33 %)	1 339 744 € (42,10 %)
Budget annexe assainissement	869 771 € (-8,55%)	1 535 938 € (-5,51%)	2 405 709 € (-6,63%)
Budget annexe ZA Marolles	42 744 € (202,21 %)	42 744 € (3,81 %)	287 744 € (15,03 %)
Budget annexe Déchetterie - compostage	159 927 € (52,13 %)	808 086 € (9,73%)	968 013 € (15,03 %)
Budget annexe centre d'affaires	21 462 € (-69,86 %)	78 754 € (-30,35 %)	100 616 € (-45,62)
Budget annexe ZAC de Loisy	374 804 € (-5,04 %)	560 250 € (-4,15 %)	935 054 € (-4,51 %)

- a reconduit les mêmes taux d'imposition et taxes pour 2016 que ceux de 2015 soit :

- 17,23% pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) recette attendue 1 934 038 €
- 8,15% pour la taxe d'habitation (TH), 0,5888% de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), 4,93% de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), recettes attendues 2 207 047 €

- a porté de 11,00% à 12% le taux pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) recette attendue 2 352 372 €

- a sollicité des subventions au titre de la dotation nationale au soutien à l'investissement public local pour :

- 173 025 € pour l'isolation thermique des bâtiments scolaires (coût global 346 050 €)
- dans le cadre de la construction de la cuisine centrale : 177 578 € pour la démolition de bâtiments (coût global 443 945 €) et 1 000 000 € pour la construction de la cuisine (coût global 3 000 000 €)

Personnel Communautaire

Le conseil a autorisé :

- la création d'un poste à temps partiel pour la surveillance et l'entretien des locaux du groupe scolaire Pierre et Marie Curie.
- la mise à jour du tableau des effectifs suite à des promotions ou changements de grades de personnels.

Affaires Scolaires

Le conseil a :

- fixé les tarifs des séjours de vacances pour les enfants organisés par la Cté de Cnes.
- fixé des tarifs de demi-pension pour des forfaits de 4 ou 5 jours hebdomadaires pour le collège Pierre-Gilles de Gennes.
- autorisé la signature d'une convention d'accueil scolaire avec la Cté de Cnes Perthois Bocage et Der.

Développement Economique

Le conseil a décidé d'augmenter de 5% pour 2016 les tarifs du port de plaisance qui sera ouvert du 11/04 au 10/10/2015.

Travaux

Le conseil a :

- approuvé le lancement de procédures d'appel d'offres pour :
 - Démolition et désamiantage de bâtiment dans le cadre de la construction de la cuisine centrale
 - Le remplacement de menuiseries extérieures et isolation de bâtiments (dont les baies vitrées du préau de l'école de Loisy).
- délégué à la ville de Vitry le François la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux d'aménagement des quartiers de Rome Saint Charles et du Vieux Port.

Transition Energétique

Le conseil a approuvé les termes de la convention cadre de maturation du projet « Ville durable et solidaire ».



Compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2016

Absents excusés : Jean-François CHATTÉ

Secrétaire de séance : Christelle GIARDINI

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le compte rendu de la réunion du 30 mars 2016
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur :
 - un terrain bâti sis 3 rue Justin Haudos d'une superficie de 1 a 14 ca
 - un terrain bâti 26 chemin de la Fosse aux Loups d'une superficie de 10 a 13 ca

Le Conseil Municipal a pris connaissance :

- du compte-rendu de la commission des travaux du 23/04/2016
- du projet de création d'une salle des associations et a décidé de constituer un groupe de travail
- du nouveau Guide du Tri Sélectif
- du compte-rendu de la réunion du Syndicat de Démoustication de la Marne
- du compte-rendu de la Commission Locale d'Energie du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne

Compte-rendu du conseil Communautaire du mardi 05 avril 2016

Finances

Le Conseil :

- a approuvé le budget primitif principal et les budgets annexes suivants (montants intégrant investissement, fonctionnement et reste à réaliser) :